



L'innovation tirée par les petites entreprises et les services technologiques

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus d'une PME sur deux (56,4 %) interrogées dans l'enquête communautaire sur l'innovation, ont développé une innovation entre 2010 et 2012. C'est plus que la moyenne de province, à la différence de ce qui avait été observé en 2006-2008, et contrairement à ce que laisseraient présager leur positionnement sectoriel et leur taille. Il existe ainsi un effet régional positif marqué en Paca : certaines caractéristiques du tissu local d'entreprises favorisent le développement des innovations. Les petites entreprises des services technologiques, de la métallurgie et des composants informatiques, électroniques et optique, tirent notamment l'innovation régionale vers le haut.

Les pôles de compétitivité et les Prides apparaissent bien comme des carrefours actifs de coopération favorables à l'innovation. Enfin, bien que jugé complexe, le recours aux aides publiques à l'innovation est fréquent : plus d'une entreprise innovante en technologie sur deux a bénéficié d'un financement public entre 2012 et 2013 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Jean-Jacques Arrighi, Insee

En Paca, plus d'une PME sur deux est innovante

En Paca, plus d'une PME régionale sur deux, relevant du champ de l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS 2012) ont développé au moins une innovation (*source et définitions*). Celle-ci peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir d'une innovation technologique : elle se matérialise alors par le développement d'un nouveau bien, d'un nouveau service ou d'un nouveau procédé de production. Les innovations peuvent porter sur l'organisation de l'entreprise ou sur ses méthodes de commercialisation. Les différentes formes d'innovation se combinent souvent. La mise au point de nouveaux produits, qu'il s'agisse de biens ou de services, suppose en effet souvent une évolution des procédés de production, elle-même génératrice d'évolutions dans les modes d'organisation de l'entreprise ou dans ses stratégies commerciales.

1 L'innovation est très présente dans l'édition-audiovisuel-diffusion, les télécommunications et l'informatique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Proportion de sociétés innovantes de Paca pour chaque catégorie d'innovation (en %)

Domaine	Innovations technologiques		Innovations non technologiques		Au moins une innovation dans l'un des 4 domaines
	de produits	de procédés	d'organisation	de marketing	
Secteurs d'activité					
Industrie manufacturière	24,2	26,1	31,6	24,5	54,1
Eau et déchets	15,9	26,0	35,2	10,6	48,3
Entreposage et services auxiliaires des transports	5,7	13,2	30,1	12,2	37,5
Édition, Audiovisuel, Diffusion	54,9	34,3	44,4	55,9	80,6
Télécommunications	20,8	28,0	54,4	40,4	61,7
Activités informatiques et services d'information	60,4	41,3	52,1	35,3	75,2
Recherche-développement	41,9	50,2	38,4	32,5	83,0
Effectif salarié					
De 10 à 19 salariés	21,1	24,0	29,1	24,7	49,5
De 20 à 49 salariés	30,9	30,0	39,4	27,2	61,8
De 50 à 249 salariés	43,0	34,5	43,4	25,5	69,5
Ensemble	27,5	27,5	34,6	25,7	56,4

Champ : PME régionales de Paca.
Source : Insee, Enquête CIS 2012



PREFET DE LA REGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

DIRECCTE
Direction Régionale des Entreprises
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

Région



Provence-Alpes
Côte d'Azur

Entre 2010 et 2012, 56,4 % des PME régionales de Paca ont développé au moins une innovation : 28 % ont mis sur le marché un nouveau produit et une proportion identique une nouvelle méthode de production (figure 1). 13 % ont combiné les deux innovations. En outre, 35 % des PME interrogées mentionnent une innovation d'organisation et 26 % une innovation dans le domaine du marketing.

La fréquence des innovations dépend beaucoup des biens et services que produit l'entreprise : trois entreprises sur quatre sont innovantes dans l'informatique et les services d'information, à peine un peu plus d'un tiers dans l'entreposage et les services auxiliaires des transports (figure 2). La propension à innover s'accroît également avec la taille de l'entreprise : 70 % des entreprises de 50 à 250 salariés ont innové, contre 50 % des entreprises de 10 à 19 salariés. Si l'on réduit le champ aux innovations technologiques qui sont les plus coûteuses, cette hiérarchie très marquée de l'innovation selon les secteurs et les tailles d'entreprises est presque identique dans toutes les régions.

Les PME de Paca sont plus innovantes

Au cours de la période 2010-2012, les PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont révélées plus innovantes que la moyenne des PME de France de province. Le contraire avait été observé sur la période 2006-2008.

2 La hiérarchie des PME innovantes dépend surtout de leur activité

Part des entreprises innovantes en technologie de Paca par secteur et taille (en %)



Champ : PME régionales de Paca ayant développé une innovation technologique entre 2010 et 2012.

Source : Insee, Enquête CIS 2012

La taille des entreprises régionales présageait d'un résultat inverse : les petites entreprises, moins innovantes en général, sont en effet surreprésentées dans la région. De même, l'orientation sectorielle de l'économie régionale ne favorise pas l'innovation : les industries agricoles et alimentaires et l'installation-réparation de machine, où l'innovation est moins développée, sont en effet surreprésentées en Paca. La composition du tissu productif régional a ainsi un effet négatif (-1,1 point) sur la propension à innover. Si les entreprises régionales

innovaient dans la même proportion que leurs homologues de province (mêmes tailles et mêmes secteurs d'activités), le taux d'innovation de Paca serait de 53,7 %. Or il atteint 56,4 %, soit 1,6 point de plus que la moyenne des régions de province.

Il existe donc en Paca un effet régional positif marqué (+2,7 points) : certaines caractéristiques du tissu local d'entreprises favorisent le développement des innovations. Elles se retrouvent plus particulièrement dans certaines activités et pour certaines tailles d'entreprises. Toutes les

Encadré 1 - L'innovation relève d'une stratégie économique d'entreprise

L'analyse logistique permet d'évaluer séparément l'influence des différentes caractéristiques des entreprises sur leur probabilité d'innover. Conduite sur l'ensemble des entreprises de 10 à 250 salariés interrogées en 2012 quelle que soit leur localisation géographique, elle confirme l'existence d'un effet positif associé à une localisation en Paca. Elle confirme également la très forte influence du secteur d'activité : toute chose égale par ailleurs, la probabilité d'innovation d'une entreprise de l'édition-audiovisuel-diffusion est supérieure de 18 % à celle d'une entreprise des industries agricoles et alimentaires. De même, plus l'entreprise compte de salariés, plus la probabilité qu'elle développe des innovations sera forte. Naturellement, c'est l'appartenance à un pôle de compétitivité qui influe le plus sur la probabilité d'innover. Par définition, ces structures rassemblent des entreprises qui veulent innover, souhaitent associer leurs efforts et cherchent des soutiens pour y parvenir.

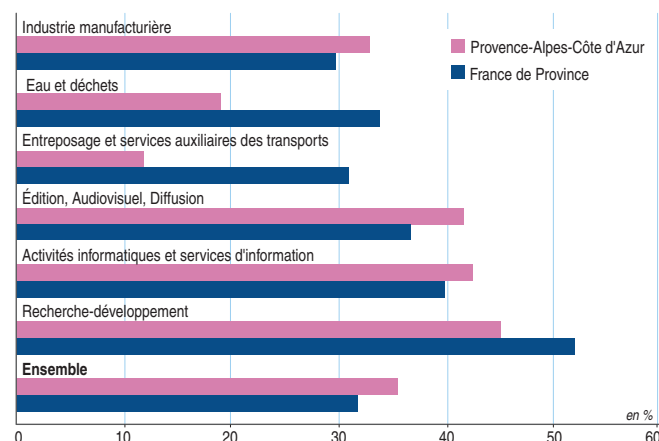
D'autres dimensions ont également un effet prévisible. C'est le cas de la part des ingénieurs et cadres techniques ou encore de la part des emplois de conception-recherche dans les emplois de l'entreprise : plus elles sont élevées, plus la probabilité d'innover sera forte. Enfin, la taille du marché auquel s'adresse l'entreprise et l'importance de ses investissements influencent très significativement le développement des innovations : plus une entreprise exporte, plus elle investit, plus la probabilité qu'elle développe des innovations sera forte.

D'autres dimensions, moins prévisibles, ont également une influence. Elles nous apportent une information sur le profil des entreprises innovantes. Celles-ci ont en effet une stratégie économique particulière : elles recherchent des taux de marge élevés et non de gros volumes de chiffre d'affaire. Pour un effectif salarié identique, plus le chiffre d'affaires est élevé, plus la probabilité de développer des innovations est faible. Enfin, un chiffre d'affaires et/ou un taux de marge très faibles sont associés paradoxalement à des innovations plus fréquentes. L'ensemble de ces éléments dessine un profil d'entreprise assez particulier, confirmé par la part des produits innovants dans le chiffre d'affaires des entreprises concernées : les produits nouveaux pour le

marché, ou existants mais nouveaux pour l'entreprise, représentent 36 % du chiffre d'affaires des entreprises ayant développé au moins une innovation technologique en Paca entre 2010 et 2012. C'est du même ordre qu'en moyenne en France de province (32 %).

L'innovation génère plus du tiers du chiffre d'affaires des entreprises innovantes en technologie en Paca

Part du chiffre d'affaires dégagée par des produits nouveaux dans les entreprises ayant développé des innovations technologiques entre 2010 et 2012 (en %)



Champ : PME ayant développé une innovation technologique entre 2010 et 2012.

Source : Insee, Enquête CIS 2012

activités liées à la fourniture de services technologiques apparaissent particulièrement innovantes dans la région. En particulier, l'informatique ainsi que les services d'information et l'édition-audiovisuel-diffusion, secteurs déjà identifiés en 2006-2008 comme innovants. Dans l'industrie manufacturière, la fabrication de composants informatiques électroniques et optiques ou la métallurgie, très innovants dans la précédente enquête, le sont toujours. D'autres secteurs, peu innovants dans la région auparavant, semblent entrés dans une nouvelle dynamique. C'est notamment le cas de la chimie et de la pharmacie, où cette propension particulière à innover caractérise plus particulièrement les entreprises de moins de 50 salariés. Plus généralement, la région compte, dans l'industrie manufacturière notamment, un ensemble de petites entreprises très innovantes, qui compense le déficit d'innovation des PME de plus grande taille : entre 50 et 250 salariés, les entreprises de Paca sont peu innovantes par rapport aux autres régions ; à l'inverse, celles qui emploient moins de 50 salariés le sont significativement plus.

Des financements publics fréquents mais jugés complexes

Lorsqu'elles s'inscrivent dans une stratégie d'innovation, les entreprises savent souvent mobiliser les ressources des politiques de soutien à l'innovation. En Paca, 43 % des PME régionales qui ont développé une innovation technologique entre 2010 et 2012, ont bénéficié du crédit impôt recherche (CIR). En outre, plus de la moitié (52 %) ont obtenu un soutien financier spécifique en provenance de l'Europe, des services de l'État et de leurs opérateurs, ou encore des collectivités territoriales et leurs établissements publics (figure 3). Des proportions très proches de la moyenne de province. Il en va de même de la hiérarchie des secteurs aidés. L'intensité du recours aux financements publics est très différente selon l'activité de l'entreprise. Lorsque celle-ci est centrée sur la recherche, l'informatique ou les télécommunications, entre 60 et 90 % des projets sont soutenus. En revanche, la participation publique est plus rare dans la logistique, les transports ou le traitement de l'eau et des déchets. C'est

aussi le cas dans le secteur de l'édition-audiovisuel-diffusion, pourtant très innovant dans la région. Dans l'industrie manufacturière, une entreprise sur deux a eu accès à ces aides. Les grandes davantage que les petites : 38 % des entreprises de moins de 20 salariés ont bénéficié d'un financement public, contre 55 % des entreprises de 20 à 49 salariés et 73 % de celles de 50 à 249 salariés.

L'autre moitié (48 %) des entreprises ayant innové technologiquement n'ont pas bénéficié de financement public. Leur dossier n'a été que rarement refusé : en Paca comme dans l'ensemble des régions de province, moins d'une entreprise sur 20 déclare un tel refus.

En revanche, manque d'information et lourdeur des démarches sont très souvent évoquées pour justifier cette absence de recours aux aides potentielles. En effet, 45 % des entreprises qui n'ont pas bénéficié d'un financement public déclarent n'avoir pas eu accès à l'information. Sur ce point, la région ne se distingue pas de la moyenne des régions de province. En revanche, la lourdeur des démarches à accomplir semble

Encadré 2 - Les pôles de compétitivités sont des foyers actifs de coopération

Les coopérations sont deux fois plus fréquentes dans les pôles de compétitivité

Part des entreprises technologiquement innovantes qui coopèrent, selon leur appartenance à un pôle de compétitivité et par région (en %)

	Hors Pôle	Pôle
Pays de la Loire	27	51
Rhône-Alpes	30	59
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22	50
Ensemble des trois régions	28	55
Industrie manufacturière	28	51
Services technologiques	29	67

Champ : entreprises monorégionales de 10 à 249 salariés de l'industrie manufacturière et des services technologiques ayant développé au moins une innovation technologique entre 2010 et 2012.

Source : Insee, Enquête CIS 2012

Créés en 2004, les pôles de compétitivité sont définis dans la loi de finance de 2005, comme « le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation ».

L'objectif semble en partie atteint, les coopérations étant observées en nombre dans l'enquête CIS 2012. Parmi les entreprises adhérentes à un pôle de compétitivité dans l'industrie manufacturière ou dans les services technologiques, 55 % ont coopéré lorsqu'elles ont développé un nouveau produit ou un nouveau procédé de production. À l'inverse, les entreprises qui n'appartiennent pas à un pôle de compétitivité n'ont été que 28 % à développer leurs innovations dans le cadre d'une coopération. Ce constat est le même dans les trois régions où l'enquête Innovation a plus particulièrement observé les pôles de compétitivités : Pays de la Loire, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

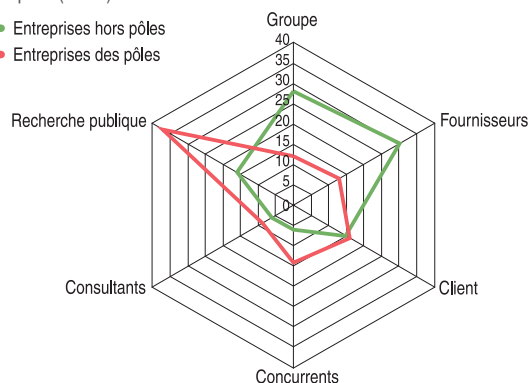
Les entreprises qui coopèrent pour innover ont généralement plusieurs partenaires. Hors des pôles, les partenariats les plus fréquents sont noués avec les fournisseurs, les clients, les autres entreprises au sein d'un même groupe. Viennent ensuite les entreprises concurrentes, la recherche publique et l'enseignement supérieur. Dans les trois régions où les pôles ont été observés exhaustivement, l'enseignement supérieur est le partenaire le plus souvent cité par les PME adhérentes à un pôle, suivi par les laboratoires de recherche publics. Les coopérations entre entreprises d'un même secteur sont également plus fréquentes. Concurrentes, elles

peuvent être des partenaires au sein des pôles. L'appartenance à un pôle de compétitivité favorise donc une plus grande richesse dans les collaborations nouées par les entreprises en vue de développer de nouveaux produits ou de nouvelles méthodes de production.

Les pôles de compétitivité sont également au carrefour de coopérations plus larges. En effet, le partenaire jugé le plus important par les entreprises adhérentes à un pôle de compétitivité, n'appartient lui-même à un pôle de compétitivité que dans 41 % des cas. Lorsque l'entreprise cite une autre entreprise du même groupe, celle-ci n'appartient pas à un pôle de compétitivité dans 87 % des cas. De même, lorsqu'elles associent l'entreprise à un fournisseur, à un client ou à un consultant, les coopérations jugées les plus importantes se nouent majoritairement à l'extérieur des pôles. C'est seulement dans le cadre de coopérations avec l'enseignement supérieur et la recherche publique que les partenariats se déroulent le plus souvent (60 %) dans le cadre du pôle de compétitivité. Ces coopérations prioritaires avec la recherche publique se rencontrent beaucoup plus souvent dans les PME adhérentes à un pôle de compétitivité que dans les autres.

La recherche publique est le partenaire principal le plus souvent cité par les PME adhérentes à un pôle

Principal partenaire cité par les entreprises qui coopèrent, selon leur adhésion ou non à un pôle (en %)

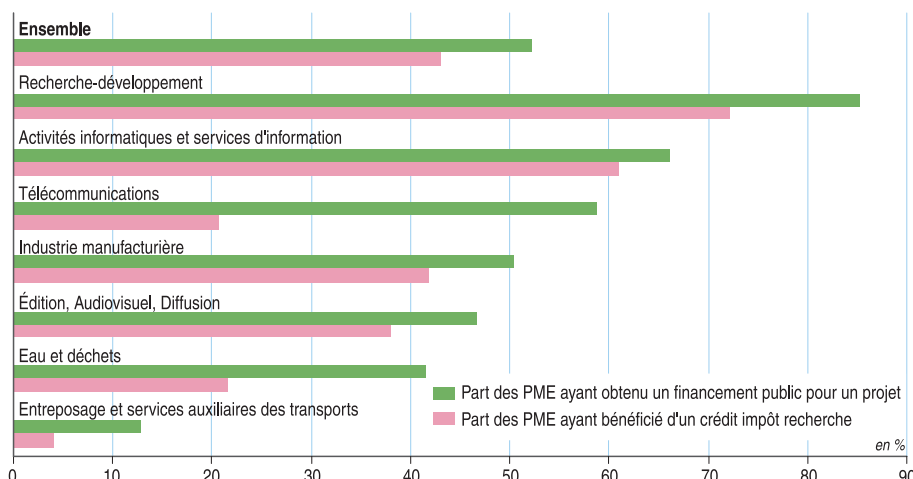


Champ : entreprises monorégionales de 10 à 249 salariés de l'industrie manufacturière et des services technologiques ayant développé au moins une innovation technologique entre 2010 et 2012.

Source : Insee, Enquête CIS 2012

3 Pour développer leurs innovations technologiques, la moitié des PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur obtiennent un financement public

Part des PME de Paca ayant bénéficié d'un crédit impôt recherche ou ayant obtenu un financement public pour un projet (en %)



Champ : PME régionales de Paca ayant développé une innovation technologique entre 2010 et 2012.

Source : Insee, Enquête CIS 2012

moins freiner les entreprises dans la région : 26 % des PME de Paca citent cette raison contre 34 % en moyenne en France de province.

Dans près d'un cas sur cinq, l'entreprise s'est renseignée mais ne remplissait pas les conditions requises. Cela concerne la moitié des entreprises du secteur de recherche-développement où pourtant toutes les entreprises déclarent avoir besoin de ce financement public.

Enfin, de 25 à 35 % des PME innovantes en technologie déclarent n'avoir pas besoin des aides publiques, en Paca comme en

France de province. Sachant que la contribution des aides publiques ne couvre en moyenne que 5 % des dépenses engagées dans le développement des innovations technologiques, le choix de les négliger peut être économiquement rationnel. L'accès à ces financements engage en effet des coûts de transaction importants. Parmi les entreprises innovantes en technologie qui ont accédé aux financements publics, 24 % ont rencontré des problèmes d'accès à l'information, 54 % ont jugé les démarches lourdes et 53 % ont jugé les conditions d'éligibilité exigeantes. ■

Source

L'enquête communautaire sur l'innovation (CIS 2012) a été réalisée entre juin et décembre 2013, à la demande de l'Union européenne. Elle porte sur la période 2010-2012 et couvre le champ des sociétés (ou entreprises individuelles) actives de 10 salariés ou plus implantées en France. Le champ ne couvre pas l'ensemble de l'activité économique. Les secteurs interrogés correspondent à l'industrie, au commerce de gros, au transport-entrepôt, à l'information-communication et aux activités financières et d'assurance, et enfin aux activités scientifiques et techniques.

Réalisée en France par l'Insee, elle a fait l'objet d'une extension en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le champ des entreprises de 10 à 249 salariés, dont 80 % au moins des salariés sont employés dans des établissements de la région, et dont l'activité principale s'exerce dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du traitement de l'eau et des déchets, de l'activité d'entrepôt et des services auxiliaires des transports et des services technologiques.

Comme en Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire, toutes les entreprises adhérentes à un pôle de compétitivité (ou à un Prides en Paca) ont été interrogées.

Pour des raisons de simplification, ces entreprises mono ou quasi mono régionales sont appelées PME régionales dans l'étude.

Définitions

Une société est **innovante au sens large**, lorsqu'elle introduit une innovation dans au moins une des quatre catégories d'innovations possibles qui permet les comparaisons internationales (produits, procédés, organisation, marketing), ou lorsqu'elle est engagée dans des activités d'innovation en produits ou en procédés non abouties. L'innovation au sens large se décompose en innovation technologique et innovation non technologique.

L'**innovation technologique** correspond à une innovation ou à des activités d'innovation en produits (biens ou prestations de services) ou en procédés de production. Ces innovations peuvent être nouvelles pour le marché ou pour l'entreprise uniquement.

L'**innovation non technologique** correspond à une innovation en organisation ou en marketing.

Les **activités d'innovation** n'aboutissent pas nécessairement à une innovation. Elles incluent l'acquisition de machines, d'équipements, de bâtiments, de logiciels et de licences, les travaux d'ingénierie et de développement, le design industriel, la formation et le marketing s'ils sont entrepris spécifiquement pour développer ou mettre en œuvre une innovation de produit ou de procédé. Elles incluent également tous types d'activités de R&D (Recherche et Développement).

Pour en savoir plus

- « PME de Rhône-Alpes : innover pour gagner en compétitivité », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 10, novembre 2014, à paraître
- « Un contexte favorable à une démarche active d'innovation dans les Pays de la Loire », *Insee Analyses Pays de Loire* n° 3, octobre 2014
- « Les sociétés exportatrices plus innovantes que les autres », *Insee Première*, n° 1521, octobre 2014
- Économie et Statistique n° 471, octobre 2014
- « Les PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur en déficit d'innovation », *Sud Insee l'essentiel* n° 145, Insee Paca, novembre 2010



Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Patrick Redor
Rédacteur en chef :
Claire Joutard

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert PALOMBA

Dépôt légal : novembre 2014
N° ISSN : 2274-8199

© Insee - Directe - Région Paca 2014